



Vente alcool et boisson fraiche alcoolisees dans station service

Par **felix517**, le **18/08/2009** à **09:57**

Bonjour,

J aurais aime savoir si quelqun as la reponse a ce sujet:

une nouvelle loi vient de paraitre interdisant la vente d alcool apres 18h et la vente de boissons fraiches alcoolisees dans les stations services mais aux yeux de la loi qu est ce qu une station service?

si c est une entreprise dont le registre du commerce stipule qu elle vend entre autres du carburants alors elle s applique a tout les commerces vendant du carburant y compris les grandes surface.....Moi j ai un commerce de terminal de cuisson et une grande licence epicerie,je me trouve dans les memes murs qu une station.Bien qu au meme endroit nous sommes 2 commercants independants et je ne vends pas de carburants cette loi s applique t elle a moi?

merci de votre reponse et bon casse tete hi hi